LETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 19 *février* 1887.

Situation normale : courant d'affaires assez régulier, prix soutenus. La fabrique attend ses ordres pour la prochaine saison.

Tissus. — La semaine a été calme. On attend les élections du Reichstag. Il est venu peu d'acheteurs, mais il s'est remis quelques ordres; seulement ces ordres sont peu importants et il en sera ainsi tant que les craintes de guerre ne seront pas absolument dissipées.

Heureusement les commissions anciennes alimentent encore la fabrique pour plusieurs semaines et ces commissions sont acceptées sans contestations.

Les transactions en peignés n'ont pas été très importantes, malgré le ton très solide des ventes de Londres.

La situation est cependant bonne pour la fabrique de Roubaix, car le goût et la mode sont toujours à ses produits et il n'y a aucun stock de tissus sur place.

Laines brutes. — Les enchères coloniales de Londres se sont clôturées en hausse et le chemin perdu en décembre a été largement regagné, malgré les mauvaises nouvelles de la politique, qui n'ont du reste exercé qu'une influence passagère.

Les laines offertes dans nos ventes publiques locales, consistent en grande partie en abats de triage ou de peignage qui trouvent un écoulement assez facile. Il y avait néanmoins plusieurs lots d'origine : ainsi, mercredi, une partie de 53 balles prima Buenos-Ayres ex-Eucerne, s'est vendue 1 fr. 50; à la vente d'hier un autre lot de Buenos-Ayres ex-Pampa, 16 balles 1A, a été adjugé à 1.80 : 8 balles de toisons de Falkland ont obtenu le prix de 1 fr. 30.

Peignés. — Cet article ne se prête décidément pas à la vente aux enchères : presque tous les lots catalogués ont été retirés; pour plusieurs même, il n'y a pas eu de mise à prix.

Durant cette semaine, il s'est encore traité quelques affaires et à de bons prix : on a obtenu 6 f. 30 pour certains Buenos-Ayres : les Australie sont plus délaissés.

Blousses. — Les beaux lots de blousses fines ont été particulièrement recherchés, dans nos trois journées de vente. Les Australie se sont vendues de 3 fr. 60 à 3 80 : quelques qualités inférieures ont monté jusque 4 fr. : un lot extra a obtenu 5 10 En Buenos-Ayres, les bonnes qualités s'adjugeaient de 3 fr. à 3 30.

Les blousses communes intéressaient moins.

Déchets. — La vente des déchets fins s'était ouverte en hausse sur les précédentes enchères : le mouvement s'est même accentué et on peut évaluer la hausse en moyenne de 10 à 15 1[0. Quelques genres ont obtenu une avance encore plus grande, mais par contre quelques qualités, plus délaissées que de coutume, ont un peu faibli.

Cotons filés. — Affaires calmes, prix inchangés.

Soies. — Malgré la détente politique, le calme persiste et les prix restent faiblement tenus.

Ventes publiques de laines
DE ROUBAIX-TOURCOING

La troisième journée de vente avait attiré hier à Roubaix beaucoup d'acheteurs : les Verviétois se trouvaient plus nombreux encore que les jours précédents.

Le catalogue, bien composé, comprend environ 600 lots.

Pour certains genres les enchères ont été poussées avec animation.

En blousses, presque tout s'est vendu et à de bons prix : les acheteurs se portaient de préférence sur les lots dont la marque indiquait la provenance.

Les laines brutes offertes consistaient comme de coutume, plutôt en écarts de triage. Toutefois il s'est présenté quelques lots faits, entr autres 16 balles prima Buenos-Ayres ex-*Pampa* qui ont été adjugées à 1 fr. 75 et notons aussi 8 balles toisons de Falkland qui ont trouvé preneur à 1 fr. 30.

La vente des peignés a été à peu près nulle : à signaler un lot de 4.000 k. croisés de Buenos Ayres, cédé à 3 fr, 50, prix avantageux pour l'acheteur.

Les déchets ont conservé les pleins cours pratiqués aux deux autres ventes : cette partie du catalogue était très importante : elle se chiffrait par environ 100,000 kilos en toutes qualités.

Laines

LE HAVRE, 19 février, 9 h. 30 matin.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 184 balles de laine de diverses provenances.

Ventes : 36 balles de Buenos-Ayres, à 195 ; 100 balles de Montevideo, 170 à deux francs et 52 balles de diverses provenances.

Stock : 2,598 balles de Buenos-Ayres ; 809 balles de Montevideo ; 284 balles de Rio-Grande ; 1,840 balles du Chili ; 99 balles du Pérou ; 410 balles de Bombay ; 3,451 balles de Russie ; 464 balles de Smyrne ; 1,761 balles d'Algérie ; 8,126 balles d'Espagne et 304 balles de poils de chameaux.

ANVERS, 18 février.

Il a été vendu 126 balles de laine de La Plata en suint et 36 ballots Espagne dito.

PARIS, 18 février.

Voici les prix des laines sur notre place : Métis, 2.20 à 2.40 ; bas-fin, 1.90 à 2.10 ; haut-fin, 1.50 à 1.60; communes, 1.10 a 1.30.

MARSEILLE, 16 février.

On a vendu 100 balles de laine Georgie agneau, à fr. 142.50 ; 50 b. Georgie agneau, B. D., à fr. 142.50 ; 40 b. Bagdad N, à fr. 170.

Aux enchères : 15 balles Bagdad N. avariée, à fr. 157.50 ; 5 b. Bagdad avariée, R., à fr. 152.50.

BRADFORD, 17 février.

Hier après-midi, MM. Oddy, Turner et Cie, ont offert en vente environ 1200 lots de laine anglaise botany tops, etc. Public nombreux et enchères inanimées, une belle quantité a changé de mains à pleins prix : toisons 9 3[4 d., assortis 8 3[4 d., agneaux 5 1[2 d., Kent de choix, 11 1[4 d. 70 s., botany tops 26 d., B A peaux 15 1[2 d., moutons sup. 11 1[2 d., toisons des Galles 8 3[4 d., toisons laine 6 3[4 d., agneaux grises 4 1[2 d., mi-élevés hogs 11 1[4 d.. fine blanche d'agneaux 11 1[4 d., botany tops 23 1[2 d., duvet d'agneaux 10 1[2 d., toisons blanches de Russie 3 1[2 d. à 3 3[4 d., mèches lavées 5 d., laine des montagnes 9 1[4 d., tops 9 3[4 d., laine dégraissée 6 d., dito croisé en morceaux 6 d., peaux peignées 9 1[2 d., déchets d'Ecosse 1 3[4 d., échantillons 2 d.

ODESSA, 1er février.

Malgré les facilités qu'aurait pu produire la hausse des traites sur l'étranger pour le commerce d'exportation, nous traversons en ce moment un calme sans pareille. En tonte prochaine rien n'a eu lieu.

Quelques affaires ont eu lieu en laines communes : 2,000 balles Donskoï agneaux de l'Azoff à R. 9,900. Pour l'Autriche, 60 b. laines Crimée grises noires 2 de tonte à R. 5.25 pour l'Autriche, 200 b. laine grises noire Crimée 1re tonte lavage de Chersone à R. 7 pour l'Angleterre.

BUENOS-AYRES, 16 février.

Marché très ferme ; bonnes laines à peigne fr. 5.10 à 5.20, petites laines à peigne fr. 4.70 à 4.80, bonnes laines moyennes d'agneaux première et seconde tonte fr. 4.85 par kil. sans frais de lavage, y compris 4 0[0 de commission, par steamer pour des ports européens.

	1887	1886
Arrivages de la quinzaine	20.000 b.	24.250
Ventes » »	22.000	25.750
Stock à ce jour.	34.000	20.000
Expéd. totales depuis le 15 octobre	115.000	126.000
» pour Anvers.	36.000	37.000
» Havre et Dunkerque . . .	44.000	59.000
» Hambourg et Brême . . .	31.000	19.250

KURRACHEE, 25 janvier.

Les dernières enchères à Liverpool n'ont pas été encourageantes, et la demande est calme sur place.

Environ 600 b. ont changé de mains aux mêmes prix que ceux cotés ici : bicancer nominal rs 26 à 27, Pak Pattan 20 à 22, Khandahar 26 à 26-8, Damune 22 à 24, Khelat non lavée 13 à 17, dito lavée 23 à 25, Ferozepare 19 à 20, Shah 13 à 14, par maund de 82 lb.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Phœnician* est arrivé le 17 février à Bordeaux venant de B.-A. et Montevideo avec laines à ordres. Ce steamer suivra pour Dunkerque avec le solde de son chargement se composant de laines etc.

Le 3 mâts anglais *Ethiopian* est incessamment attendu à Dunkerque venant de Sydney (Australie).

Le steamer *Liguria* venant d'Australie avec laines pour différents ports, a suivi le 16 février de Plymouth il a passé à Southend le 18 février à 7 h. du matin est arrivé le 10 février à Gravesend pour Londres.

Le steamer *Hipparchus* allant d'Anvers à B.-A., a passé à Dangeness le 16 février à 3 h. du soir.

Le steamer *Oroya* venant de Sydney, était encore le 17 février à Gravesend.

Le 3 mâts anglais *Cacciatore* allant de Shields à B.-A. a débarqué son pilote à Starpoint le 15 février et a suivi.

Le steamer *Lucerne* allant de Dunkerque et Glasgow à B.-A. devait entrer au Havre le 18 février venant compléter sa cargaison.

Le steamer *Patria* a été expédié de Barcelone le 13 février pour B.-A.

Partis de Cardiff du 16 au 17 février 3 mâts *Melchiore* et *Savo-Caino* pour B.-A.

Parti de Newcastle le 17 février, 3 mâts anglais *Jessie-Morois* pour B.-A.

Le steamer anglais *Austral* allant de l'Australie à Naples et Londres avec les malles et laines à ordres, a passé à Suez le 17 février à 9 h. du matin.

Le steamer anglais *Handel* allant de Liverpool à la Plata, a suivi de St-Vincent (Cap-Vert) le 17 février au matin.

Le steamer *Bengal* allant de l'Australie à Londres a passé à King-Georg-Sound le 16 février au soir)

Le 3 mâts *Trafalgar* est parti le 15 février de Sydney pour Londres avec laines et diverses marchandises.

Le 3 mâts *Aikshaw* prenait charge à Melbourne le 16 février pour Londres.

Le steamer *Hesperus* est parti d'Adelaide le 15 février pour Londres avec laines à ordres.

Le steamer anglais *Carlew* a débarqué en transbordement, le 17 février, de Londres à Anvers : 502 b. laine.

Le steamer *Neva* arrivé à Anvers de la Plata viâ Southampton, y a débarqué le 17 février, 397 b. laine.

Le steamer *Cambridge* a débarqué à Anvers le 17 février 611 b. laine à ordre et le steamer *Norwich* 279 b. laine provenant de Harnich.

Le steamer français *Portena* cap. Leguen allant de B.-A. à Dunkerque et le Havre avec laines et diverses marchandises a passé à St-Vincent (Cap-Vert) le 15 février, attendu le 25 courant.

Le steamer *Reinbeck* allant de Batoum à Dunkerque avec laines et diverses marchandises a passé le détroit des Dardanelles le 6 février, attendu du 24 au 25 courant.

Marchés anglais

BRADFORD 17 février.

Les affaires sont restreintes sur le marché, mais les prix sont extraordinairement fermes. Les filateurs traitent difficilement, et par nécessité absolue.

Les fines laines anglaises sont fort négligées, même remarque pour les hogs, les sortes solides mi-moutons sont de placement plus faciles, ainsi que les peaux de laine, lesquelles s'enlèvent à pleins prix. Les acheteurs n'obtiennent aucun avantage, sur les prix courants il y a quinze jours. Les botany tops se vendent difficilement et sont néanmoins maintenus par suite des cours de Londres. Mohair et alpaga inchangées.

Filés. — Les offres des négociants sont plus fermes aujourd'hui mais les prix sont encore au dessous de ceux des filateurs. Les concessions s'obtiennent rarement.

Les ordres du dehors sont extrêmement rares.

Le commerce de l'intérieur est calme en filés botany, et les filateurs traitent difficilement aux derniers prix.

Tissus. — Les plaintes sont nombreuses de la part des fabricants en draps filés anglais. Le travail mécanique est assez actif en cachemire, mais les nouvelles affaires sont lentes. Activité en doublures.

MANCHESTER, 17 février.

Filés et tissus. — Marché très calme pour les tissus et affaires bornées aux stricts besoins de la consommation. Prix sans changements. Les filés sont également calmes et affaires difficiles. Les prix ne varient pas beaucoup mais avec des ordres fermes en main les filateurs accepteraient volontiers des prix plus bas.

NOUVELLES MILITAIRES

Revue d'appel des hommes à la disposition. — La revue d'appel des hommes à la disposition (classes de 1882 et de 1884) et des hommes de services auxiliaires (classes de 1874, 1878, 1880, 1882 et 1884) aura lieu dans chaque canton, le jour de la réunion du conseil de révision.

Tous les hommes soumis à la revue, et qui seront présents dans les communes du canton, seront tenus de répondre à l'ordre de convocation, alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision, sans qu'ils puissent jamais être obligés de se rendre dans leur subdivision d'origine.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Il convient de ramener le *Progrès du Nord* au point de départ du débat soulevé par lui. Il a affirmé que des maisons de Roubaix, de Tourcoing et de Lille avaient des officiers allemands dans leur personnel. Nous lui avons fait écho pour signaler ce fait fâcheux. Nous étions tout heureux de nous trouver, une fois en passant, d'accord avec notre confrère. Mais, voyez notre malechance ! Même quand nous l'approuvons, le *Progrès* est mécontent de nous ! Nous pensions comme lui sur cette question toute de dignité et de prudence patriotiques. Nous l'avons dit et il en a pris ombrage.

Les journaux rouges ont cette manie de présenter le patriotisme comme un sentiment dont leur parti aurait le privilège exclusif. « Leur » patriotisme, ils en parlent comme en parlaient les Jacobins de 1793, quand ils ne le vantent pas comme certaines maisons de commerce vantent un article avantageux dont elles ont acquis le monopole.

L'heure serait pourtant aux rapprochements sur ces questions-là, et les feuilles qui reflètent la pensée gouvernementale feraient acte de bonne politique en ne créant pas en ce moment des catégories entre les Français.

Le *Progrès* a pris texte d'une observation présentée au Conseil municipal de Roubaix, à propos de travaux publics, pour exécuter sur ce thème une petite ritournelle assez malheureuse. Nous lui avons rappelé que, s'il serait désirable de n'admettre que des Français à participer aux entreprises publiques, la loi sur les adjudications ne le permettait pas. Le *Progrès* n'insiste plus. Il s'est sans doute souvenu que, malgré tant de propositions faites par des députés de la droite, M. des Rotours entre autres, la majorité de gauche à la Chambre s'est toujours refusée à modifier la législation sur ce point.

« Et en nous parlant de l'Ecole Nationale de Roubaix, il nous fournit l'occasion de rappeler que l'Etat a fait l'adjudication des travaux à Lille, presque en *catimini*, sans publicité sérieuse à Roubaix. Nous remercions le *Progrès* de vouloir bien reconnaître que c'est grâce aux démarches faites par M. le Maire de Roubaix et à son influence, que les travaux de la gare ont été adjugés à un entrepreneur roubaisien, comme le Conseil municipal en avait exprimé le vœu.

⁂

S'il lâche pied sur ce point, « l'ami politique » qui tient en ce moment la plume dans les colonnes du *Progrès*, s'acharne contre M. Hernalstein, dessinateur, dont les services sont utilisés par la direction des bâtiments communaux.

« M. Hernalstein est d'origine prussienne, il est entré dans les bureaux depuis l'arrivée du nouveau conseil », avait prétendu le *Progrès*.

M. Hernalstein n'est ni Prussien, ni d'origine prussienne; mais il est né à Bruxelles de parents belges (nous avons en main son acte de naissance et celui de son père). La municipalité précédente a eu le tort d'aller le chercher à Bruxelles le 16 avril 1884, un mois avant l'avènement de l'administration de M. Julien Lagache.

Pris, en ceci comme sur tout le reste, en flagrant délit d'inexactitude, le *Progrès*, s'identifiant avec l'administration de M. Allart, nous dit : « Quand nous avons accepté les services de M. Hernalstein, nous étions pressés ; nous n'avons pas eu le temps de nous occuper de lui. » Mais pourquoi alors faire supporter à vos successeurs une faute commise par vous ? Pourquoi, après un tel aveu, prétendez-vous encore aujourd'hui, par une étrange inconséquence, que vous n'êtes pas responsables de ce choix ?

L'administration actuelle a trouvé M. Hernalstein dans les bureaux de la mairie ; elle ne l'a jamais admis à titre définitif et officiel comme employé de la ville ; il n'en a ni le titre, ni les avantages, puisqu'il ne saurait participer à la caisse de retraites ; il est payé à la quinzaine. Il est resté, en un mot, dans les conditions qui lui avaient été fixées par l'administration de M. Allart.

⁂

Quant à M. Coulon, ancien employé de la ville sous des administrations d'un républicanisme incontesté, il sollicite sa naturalisation ; il est admis à domicile. Il a repris la direction de l'ebouage, quand M. Tiberghien a dû donner sa démission, pour des motifs sur lesquels le *Progrès* n'insistera pas; il sait qu'ils sont tout à fait étrangers à la politique et... au patriotisme.

M. Coulon a versé, à sa rentrée au service de la ville, un cautionnement comme garantie de sa bonne gestion.

Avec M. Coulon, l'ébouage coûte quelque chose comme vingt mille francs de moins qu'avec M. Tiberghien. Le *Progrès* peut trouver cela mauvais, comme il trouvera mauvais tout ce qui se fera à l'hôtel de ville; mais nous ne pouvons blâmer les administrateurs qui entendent mettre « l'ordre dans les finances » et le contrôle dans les dépenses.

⁂

Le *Progrès* sent bien que le terrain va lui manquer et il essaie d'une diversion :

« Vous torturez les employés républicains » s'écrie-t-il.

A qui s'adresse ce « vous » ? Ce ne saurait être à un conseiller municipal, même à celui auquel le *Progrès* a dédié son article. Tous les conseillers actuels s'abstiennent de s'immiscer dans l'intérieur des services municipaux ; ils en laissent la direction et la responsabilité à l'administration ; le choix et la surveillance du personnel ne leur incombent pas et ils s'efforcent, en toute circonstance, de rester dans les limites de leur mandat. Ils se montrent en cela, comme en beaucoup de choses, plus respectueux observateurs des règles et des convenances que leurs prédécesseurs, et les affaires de la ville ne se font que mieux, en dehors de toute préoccupation de parti ou de favoritisme. A aucune époque, il n'y a eu plus de sécurité dans les bureaux municipaux pour les employés. Certaines personnes estiment même qu'on porte parfois l'indulgence un peu trop loin.

Et pourtant... non... le *Progrès* le sait, les employés républicains de la mairie de Roubaix sont... « torturés ».

« Tortures » est trouvé ! Pesez-bien le mot et vous vous direz, avec moi, que l' « ami politique » du *Progrès* est un homme de réelle imagination... Il a des idées qui ne manquent pas de brio et des mots qui font image... Il s'agit d'administrateurs catholiques et... des catholiques « torturants » cela ne fait-il pas penser tout de suite à Torquemada ? Quelle mine féconde cet « ami politique » vient d'ouvrir aux comparses du petit journalisme bête qui sévit à Roubaix de temps à autre Quels sujets d'articles électoraux ! Vous allez voir, qu'avant peu, ces tortures des employés républicains auront fait oublier celles des pauvres petits misérables exploités jusqu'à l'assassinat par De Roussen, l'ancien gérant du journal de Gambetta. Au besoin, on mettra la chose en images pour l'instruction des petits radicaux. Les employés républicains de la Mairie de Roubaix « torturés » en 1887 feront pendant à ces victimes de l'Inquisition qu'on exhibe à la foire, pour compléter la crétinisation des lecteurs des feuilles radicales ! Les pères diront aux enfants. Vous voyez, ces calotins, toujours les mêmes : il y a quatre ou cinq siècles et aujourd'hui, toujours « torturants ».

Mais « l'ami politique » du *Progrès* nous croit plus naïf que nous ne le sommes. Ne s'avise-t-il pas de nous sommer de lui livrer les noms de nos victimes. « Nommez-lez » nous crie-t-il. Ah! pour cela, non ! Nous ne répondrons pas à une question aussi évidemment insidieuse. Que le *Progrès* les cite, lui, ces noms. Nous sommes déjà trop accablé sous le poids de sa dénonciation. Nous ne connaissons pas assez bien le personnel de la ville pour le faire. Nous aurions trop peur de nous tromper et de lui indiquer tel employé républicain à qui nous avons voté une augmentation de traitement ou une gratification, tel fonctionnaire très peu suspect de cléricalisme qui nous doit une amélioration de sa situation, ou bien l'un de ces instituteurs laïques à qui nous venons de voter hier précisément une augmentation d'indemnité de logement... En dehors de ceux-là, les seuls dont nous nous soyons occupés, où sont donc nos victimes « torturées » ?

⁂

En même temps qu'il nous les citera, nous saurions gré au *Progrès* de nous dire où il a pris le chiffre de la subvention donnée aux élèves des écoles gratuites libres pour les fournitures classiques, le chauffage, l'éclairage, les cours d'adultes et les cours de coupe. Il parle de 121.600 fr. Ce n'est évidemment pas un chiffre pris en l'air. *C'est bien précis.*

Où l'a-t-il puisé ? Le Budget est à sa disposition à la Mairie ; nous l'avons, d'ailleurs, donné tout entier. Que « l'ami politique » du *Progrès* l'éplu che et il verra, qu'entre son chiffre et le chiffre exact, il y a une différence de plus de moitié.

Cet article est déjà trop long. Nous l'arrêtons là, nous réservant de reprendre bientôt la conversation que nous avons entamée avec notre contradicteur. Puisqu'il est masqué, nous ferons de l'actualité en nous occupant de lui en carnaval.

ALFRED REBOUX.

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni vendredi soir. Nous publions plus loin le compte-rendu sommaire de la séance.

Mouvement de la Condition publique. — Nous publierons désormais chaque semaine le mouvement du conditionnement. Voici les marchandises qui y sont entrées du 7 au 12 février :

Soies	colis présentés	21	poids	879	kilos
Laines peignées mécaniquement	»	3097	»	333607	»
Laines filés	»	669	»	72038	»
Blousses	»	70	»	7502	»
Cotons	»	452	»	48385	»

Il y a eu 25 1[2 opérations de décreusage et 343 titrages.

La médaille de Madagascar. — La première médaille commémorative de l'expédition de Madagascar accordée à un Roubaisien vient d'être remise à Benoit Vandermeeren, ancien matelot à bord de la *Nièvre*, demeurant à Roubaix.

La médaille de Madagascar, en argent, est de même module à peu près que celle du Tonkin ; elle représente d'un côté la tête de la République portant sur le front le mot « Patrie » et de l'autre une étoile rayonnante, une ancre au milieu d'un trophée de drapeaux, et cette rubrique : « Madagascar 1883-1886 ».

Le ruban est moiré et traversé horizontalement de lignes vertes et bleu ciel.

Admission à domicile. — Par décret du président de la République, M. Théodore Gilmant de Roubaix a été admis à élire domicile en France.

Les mariages de samedi. — Quarante couples se sont présentés samedi devant M. le Maire.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêtés datés du 11 février, M. le Préfet du Nord a autorisé la création des trois sociétés suivantes :

« La Petite Vitesse », société colombophile dont le siège est installé Boulevard de Strasbourg. 176.

« La Société St-Pierre » (jeu de boules), dont le siège social est situé, 225, rue des Longues-Haies.

« L'Ancienne Petite Vitesse », société colombophile qui s'établit rue de la Vigne.

Les chansons du mardi-gras. — Le mardi-gras n'aura cette année qu'une gaité très relative. Six chansons et... deux chars, y compris, bien entendu, celui des Forçats, voilà tout ce qu'on nous annoncé.

Les poètes roubaisiens n'ont-ils donc plus de verve ? Mais peut-être la qualité remplacera-t-elle la quantité. Nous ne donnerons de ces gais refrains que les titres, jusqu'au moment où les arlequins, les mystérieux dominos et les clowns sauteurs les vendront dans nos rues :

Nous aurons d'abord *Un divorce*, par les *Amis-Réunis*, estaminet du *Petit Barbier*, chemin du « Petit Boutique », à Croix.

D'autres *Amis Réunis*, établis *Au Bas-Rouge*, quartier du Pile, chanteront l'*Avenir de l'Humanité*.

Les joyeux chanteurs, estaminet du *Mogador*, sont moins sérieux ; ils donneront « *In s'habille comme in veut* », nous verrons comment ils seront mis. Cette société aura un char.

Un autre groupe a choisi « *la Pâte du Congo* ». Les *Mirouffets*, de Croix chanteront « *l'Agrémint des Femmes*. »

Enfin, le char des Forçats, avec ses rouges habitants, nous débitera une de ses plus vieilles rengaines.

La chasse aux chiens continue; les trois derniers jours ont donné un total de 48 chiens mis en fourrière et de 39 contraventions.

Amitié fraternelle. — Une touchante démonstration de l'amitié fraternelle, a eu, vendredi après-midi, pour théatre, la cour Lambert, rue des Longues-Haies. Un certain Fiévens, pour une cause des plus futiles, a appliqué un coup de poing sur l'œil de son frère, qui a porté plainte au commissariat du 3e arrondissement. Le blessé a l'œil affreusement gouflé.

Mendiants. — L'agent Ducatez, passant vendredi soir à neuf heures et demie par la rue de Blanche-Maille, aperçut deux individus sortant précipitamment d'une épicerie : il entra dans le magasin et le commerçant lui dit que les fuyards étaient des mendiants. L'agent se mit à leur poursuite, et réussit à en attraper un. C'est un certain Zéphyr Fosset, journalier sans domicile. On lui en a procuré un.

Sailly-lez-Lannoy. — *Un enfant brûlé.* — Une fillette de deux ans et demi, Flore Bonte, est tombée jeudi soir, dans une marmite d'eau bouillante, imprudemment déposée par terre. Elle a succombé samedi soir à ses horribles brûlures. Quand donc les parents prendront-ils des précautions pour éviter ces malheurs que les journaux ont chaque jour à relater?

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,57.

Ecole nationale des arts industriels. — Les élèves du cours de chauffeurs sont prévenus que le cours n'aura pas lieu le dimanche 20 février. Les autres cours de l'école seront fermés les lundi 21 et mardi 22.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 25me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

Silence forcé

Chérante (Basses-Pyrénées). Grâce à vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, je suis débarrassée de la migraine qui me forçait au repos et au silence pendant vingt-quatre heures chaque semaine... Je regardais cette affection comme *incurable*, car avant de connaître vos Pilules suisses, j'avais essayé bien des remèdes sans résultat. Mme veuve Casenave. Signature légalisée. 14260d

TOURCOING

Chambre de commerce. — M. le Maire de Tourcoing a procédé à l'installation des membres de la Chambre de commerce (MM. Herbaux-Tibeauts, Paul Lemaitre, E. Jourdain et D. Leurent), réélus le 6 janvier, ainsi qu'à la nomination du bureau :

Président, M. Charles Jonglez; vice-président, M. E. Jourdain; secrétaire, M. Paul Desurmont; trésorier-archiviste, M. Scalabre-Delcour.

Société de Géographie— Demain dimanche, 20 février, aura lieu à 4 h. précises de l'après-midi dans le local habituel (salles des mariages de l'Hôtel de Ville) une très intéressante séance de Géographie. L'ordre du jour comprend : une conférence sur la *Nouvelle-Calédonie*, par M. Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie, et une autre conférence, sur *Madagascar*, par M. de Maby, député de la Réunion ancien ministre de l'Agriculture.

On n'a pas oublié le succès obtenu à Roubaix par ces conférenciers. Nous félicitons sincèrement le comité de Tourcoing d'avoir pu obtenir le concours de ces infatigables promoteurs de la colonisation qui sacrifient tous leurs dimanches pour poursuivre leur but éminemment patriotique. Nous nous attendons à voir une salle comble.

Des vues, en grand nombre, seront reproduites par les projections à la lumière oxhydrique.

Une descente de justice a eu lieu hier après-midi. M. du Lisconët, juge d'instruction, est venu à Tourcoing pour instruire sur place la tentative de vol commise chez M. Duquenne. Les deux prévenus, Desurmont et Grimonprez, avaient été amenés.

Un bien triste accident s'est produit dans la matinée d'hier. Mme Ladsons, demeurant rue de la Malcence, est tombée dans la fosse d'aisance de son habitation. Elle se trouvait seule en ce moment. Quand son fils, en rentrant à midi, s'aperçut de l'accident: la pauvre femme avait cessé de vivre.

LILLE

Funérailles du commandant Labbé. — Samedi matin ont été célébrées les funérailles du regretté commandant Labbe, du bataillon des Sapeurs-Pompiers. A dix heures, le cortège funèbre quittait la maison mortuaire et se rendait à l'église St-Maurice. Parmi les couronnes offertes, se trouvaient celles données par les sapeurs-pompiers de Tourcoing et Roubaix.

Les cordons du poêle étaient tenus par le commandant Tulle du 43e d'infanterie, le commandant Rukem des pompiers de Cambrai, le capitaine Bonte, des pompiers d'Armentière, le capitaine Noël des canonniers sédentaires, le capitaine Delaffr, du bataillon et M. Despinoy, représentaient la chambre syndicale des entrepreneurs.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés.

Ecole de Châlons. — Le registre du concours d'admission à l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons est ouvert à la Préfecture pour l'inscription des candidats.

Les demandes de bourses ou fractions de bourses doivent être déposées à la Préfecture avant le 1er mai.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 18 février 1887

Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

La séance est ouverte à huit heures.

M. LE MAIRE procède à l'appel nominal.

Présents : MM. A. Vinchon, A. Faidherbe, J.-B. Pennel, P. Destombes, P. Watine, adjoints; F. Roussel, N. Comerre, A. Harinckouck, G. Heyndrickx, G. Legrand, Alfred Reboux, le docteur Derville, S. Chéron, F. Fauvarque, G. Leclercq, A. Senneville, H. Roche, L. Cordonnier, L. Delannoy-Destombes, A. Pollet-Desquiens, J. Cuvelier, Béghin-Bonnave, A. Louage, H. Sandevoir, P. Orange, P. Dazin, E. Baas.

Absents : MM. Martel-Delespierres, H. Salembier, A. Dupire, F. Ernoult, excusé ; H. Buisine, P. Catteau, le docteur Carrette. J.-B. Descamps.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 février dernier, qui est adopté après une observation de M. G. Heyndrickx.

Questions diverses

Le Conseil donne acte à M. le Maire de la communication d'une lettre par laquelle M. le Préfet du Nord fait connaître qu'il ne consent pas à autoriser la mise en adjudication du pain des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, mise en adjudication demandée par le Conseil.

Il renvoie aux 4e et 1re commissions une demande tendant à l'augmentation de la subvention municipale accordée à la *Grande Fanfare*.

Il renvoie aux 8e, 2e et 1re commissions une demande de secours formée par Mme veuve Pérus, née Elisa Desvignes, employée retraitée de la Condition publique ; aux 8e et 1re, une demande de supplément de crédit pour dépenses d'entretien de la Condition publique ; à la 1re, la demande d'un crédit pour le conseil des prud'hommes, à la suite du refus des communes suburbaines de participer aux contingents facultatifs des exercices 1885 et 1886.

Bâtiments municipaux

Le Conseil homologue les réceptions définitives des travaux de construction d'un dépôt de pompes rue Descartes, des travaux d'appropriations diverses au logement du directeur de l'école communale de garçons de la rue du Bois et des travaux de grosses réparations à l'ancienne école de la place Notre-Dame.

Voirie

Il renvoi aux 3e et 1re commissions :

La demande d'un crédit de 5.000 fr. pour l'installation de bouches à eau pour pompes à vapeur ;

Un projet d'alignement de la rue du Pile.

Ouverture de la partie du Boulevard de ceinture comprise entre la gare du Nord-Est et la rue d'Hem.

M. LE MAIRE. — Messieurs, nous allons avoir l'honneur de vous donner lecture d'un rapport, adressé au Conseil, par M. le directeur de la voirie :

« Depuis un certain temps nous avons vu à regret diverses usines s'établir sur les territoires des communes limitrophes. Nous nous sommes demandé quelle était la raison de ce fait qui serait ruineux pour la ville de Roubaix, s'il se généralisait. La raison nous parait multiple; cette exportation de l'industrie roubaisienne est due, suivant nous, à la cherté des terrains au centre de la ville, à l'éloignement de la gare, et, par suite, à l'allongement des transports si l'on s'écarte du centre, à la facilité de recruter le personnel ouvrier si l'usine s'établit au centre même des populations ouvrières.

» Le remède à ce mal serait la mise en valeur des terrains non bâtis situés sur le territoire de Roubaix.

» Le territoire présente encore bien des terrains propres à recevoir l'industrie et nous les avons passés en revue.

» La Makellerie nous a paru trop rapprocher de la limite. les 30 ou 40 hectares qui se trouvent dans ce quartier nécessiteraient outre les travaux de voirie, des travaux préparatoires coûteux ; notamment la construction d'un viaduc sur le prolongement de la rue des Arts et d'un second vers le haut de la rue de l'Epeule.

» Le Hutin nous parait devoir être plus facilement mis en valeur et nous avons l'honneur de proposer à cet effet comme première mesure, d'élargir à 20m le quai du canal.

» Le quartier de Beaurepaire, en pleine prospérité actuellement, est desservi par le boulevard du même nom ; bientôt par l'enlèvement des terres déposées sur la berge du canal de Roubaix, il sera à proximité du canal et pourvu d'une gare vaste.

« Reste Maufait et les Hauts-Champs. La surface nue n'est pas inférieure à 450 hectares. Ce quartier n'a pris aucune extension parce qu'il n'est pourvu d'aucune voie le traversant ou le reliant à la Grande Place. Cependant il est exceptionnellement bien doté; compris dans les limites du territoire, il sera pourvu de tous les avantages que l'industrie trouve à Roubaix ; distribution d'eau et de gaz, voirie facile, écoulement assuré des eaux vannes, etc.

» Nous avons pensé qu'il était urgent de donner à ce quartier ce qui lui manque, et nous avons projeté l'ouverture d'une vaste artère de vingt mètres de largeur. Elle partirait de la gare du Nord-Est, passerait au chevet de l'église du Saint-Rédempteur, traverserait la route de Lannoy, près du *Cheval-Blanc*, irait rejoind e la route d'Hem en cotoyant le parc de Mme veuve Bossut ; cette partie serait immédiatement ouverte.

» L'avenue serait ultérieurement prolongée jusqu'au chemin de *Beaumont : elle emprunterait* la rue Lacordaire et se souderait au boulevard de Cambrai à l'extrémité du boulevard de Paris. Trois ou quatre maisons à peine seraient atteintes par ce tracé. les terrains seraient évidemment cédés gratuitement par la plupart des propriétaires, ceux qui refuseraient se verraient exproprier et n'obtiendraient du jury qu'une indemnité très faible. La ville obtiendrait sûrement la participation des riverains dans l'exécution des travaux de voirie.

» L'avantage à retirer de la création ne serait pas seulement de mettre en valeur les propriétés des riverains; elle permettrait de tracer dans toute cette vaste plaine un réseau de rues coordonnées établies suivant un plan d'ensemble arrêté à l'avance et inspiré aux propriétaires; de plus, le riez du Trichon, serait renfermé dans l'égout de la voie nouvelle et les eaux impures seraient rejetées sans que leur pernicieuse influence se fasse sentir sur notre population.

» L'intérêt général nous parait donc établi d'une façon incontestable ; quant aux voies et moyens, nous proposons de sectionner l'exécution des travaux; ceux que l'on exécuterait immédiatement ne comportant que le nivellement de la plate-forme, la construction de l'aqueduc et la chaussée provisoire. Réduit à ces proportions et grâce à la contribution des riverains, le projet nous parait réalisable, au moyen des ressources ordinaires.

» Nous avons donc l'honneur de soumettre à l'Administration municipale le plan portant l'indication approximative du tracé que nous proposons.

» Roubaix, 17 février 1887. » VARLET. »

Le projet est renvoyé aux 3e et 1re commissions.

Questions diverses

Le Conseil approuve la décision de la commission mixte des eaux relative au projet de soumission pour la fourniture des huiles nécessaires aux machines élévatoires de Bousbecque.

Rapports des Commissions

Le Conseil vote l'acquisition d'un terrain de 166m28, contigu à l'école maternelle de la rue de l'Ommelet : ce terrain devra servir à la construction d'une maison qui sera occupée par Mme la directrice de l'école des filles de la rue Ternaux et par ses adjointes : cette dernière cèdera l'habitation, qu'elle occupe actuellement, à Mme la directrice de l'Ecole Maternelle et à ses adjointes.

Il vote un crédit de 12,820 fr. 29 c. pour complément d'appropriations au groupe scolaire de la rue Sainte-Elisabeth, ainsi que pour l'installation d'un cours d'assemblage et de coupe; il décide que les travaux restant à effectuer seront confiés à l'entrepreneur adjudicataire pour toutes les catégories de travaux prévues à l'adjudication, et aux entrepreneurs ordinaires de l'entretien pour celles non prévues.

Il vote un crédit supplémentaire de 16,202 fr. 80 c.,

FEUILLETON DU 20 FÉVRIER 1887. — N° 60

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

XIII

SUITE.

Depuis la visite que lui avait faite Lambert, un incident inattendu s'était produit qui l'avait un moment ébranlé.

En premier lieu, il avait reçu la lettre de madame Pradié, qui, sous des formes polies, lui signifiait bel et bien son congé.

Mais cette lettre l'avait fort peu troublé.

Il s'y attendait, n'y attachant qu'une importance relative.

Il se savait aimé ardemment de Laura, et ne redoutait rien de ce côté.

Même, pour tout dire, il n'était pas éloigné de considérer comme une chance heureuse ce congé qui arrivait si à propos, pour donner au départ qu'il préparait la raison sérieuse et avouable qui lui eût manqué.

Il ne doutait pas d'ailleurs que l'amour de Laura trouverait un nouvel aliment dans le procédé un peu brutal dont il était l'objet ; il était convaincu qu'elle le défendrait avec ardeur, et que le voyant persécuté, elle ne l'en aimerait que davantage.

Il n'avait donc rien à craindre et pouvait s'éloigner en toute sécurité.

Seulement, à ce moment, il était encore indécis sur le parti qui lui restait à prendre.

Tenterait-il de voir Laura avant de quitter Paris ; et en tout cas, quel langage convenait-il de tenir à la pauvre jeune fille ?

Car, il l'aimait, lui aussi !

A son âge, on ne joue pas impunément avec un pareil sentiment.

Il ne pouvait songer, sans amertume, qu'il allait s'éloigner, qu'il ne la reverrait plus, que bientôt peut-être, elle deviendrait la femme d'un autre.

Les heures s'écoulèrent sans qu'il se fût arrêté à aucune résolution.

Il avait donné des ordres pour que l'on préparât tout pour son départ qu'il ne comptait effectuer que le lendemain. Il ne voulait d'ailleurs emporter qu'un léger bagage : quelques objets de toilette dans une valise, et c'était tout.

Pour le reste, il verrait plus tard.

Ce qui lui importait surtout, c'était la cassette... et sur ce point, il n'avait point d'inquiétude.

La somme promise était prête ; Lambert serait exact au rendez-vous.

Il s'était habillé, et allait sortir.

En ce moment, son valet de chambre entra, portant une lettre sur un plateau d'argent.

Qui lui écrivait ?... Il n'attendait aucune lettre... Il s'étonna.

Et c'est d'un geste fébrile qu'il s'empara de celle qu'on lui présentait.

Dès qu'il en eut parcouru la suscription, un voile passa sur ses yeux.

Sur l'enveloppe, en lettres imprimées, on lisait ces mots :

PARQUET. — *Cabinet du juge d'instruction.*

Il fit signe à son valet de se retirer et, dès qu'il se vit seul, il déchira l'enveloppe d'une main impatiente et nerveuse.

Voici ce que contenait la lettre :

« Monsieur le comte Mario de Presles est invité à se présenter demain, de deux à trois heures, au Palais de Justice, cabinet du juge d'instruction, pour affaire qui le concerne. »

Une sueur froide glaça ses tempes, et il relut, à deux reprises, ces quelques mots.

Ils étaient terribles dans leur laconisme administratif.

C'était donc son tour ?

Après Lambert, le comte de Presles !

Les juges allaient bien.

Qu'avait-on découvert cependant ? que lui voulait-on, quelle raison inconnue la justice avait-elle de le faire comparaître ?

Surtout, en cette extrémité, à qui s'adresser pour demander ce qui se tramait contre lui ?

Il n'hésita pas longtemps, et son parti fut vite pris.

Madame Pradié devait être dans le secret. Le juge d'instruction, qui était un ami de la famille, avait dû lui révéler la vérité. C'est elle qu'il fallait voir, c'est d'elle qu'il fallait obtenir un aveu complet.

Il n'avait plus de temps à perdre.

Son coupé était prêt ; il y monta immédiatement et se fit conduire rue Culture-Sainte-Catherine.

Une première déception l'y attendait.

Madame Pradié se dit souffrante ; elle se dérobait, et c'est Laura qu'elle chargeait de la remplacer.

Après tout, qu'importait ?

La partie était engagée, il fallait maintenant aller jusqu'au bout.

Toutefois, il ne se faisait pas illusion ; si madame Pradié avait reçu les confidences de M. Ménager, il était évident qu'elle s'était bien gardée de les répéter à sa fille, sinon par pitié, au moins par prudence. Mais elle n'avait pas dû non plus conserver le secret tout entier pour elle. Laura l'avait interrogée sans doute, elle avait appris une partie de la vérité et elle ne lui cacherait rien de ce qu'elle savait.

Aussi, dès qu'il se trouva en présence de la jeune fille, il s'empressa à sa rencontre.

— Laura ! chère Laura ! dit-il avec effusion ; c'est vous surtout, que je voulais voir.

— Cher Mario, balbutia la jeune fille.

— Vous savez quelle lettre cruelle on m'a écrite ?

— Oui, ma mère me l'a dit.

— C'est horrible ! quand j'ai lu cette abominable lettre j'ai cru que tout mon cœur allait se briser.

— Ne dites pas cela.

— Eh ! que voulez-vous que je dise... je ne vivais qu'avec cette pensée de vous aimer saintement, de devenir votre époux, de ne plus vous quitter que dans la mort.

— Mon Dieu !

— Et maintenant, tout est fini ; il ne reste plus de ce beau rêve que la plus épouvantable des déceptions !

—Non, mon ami, non, ce n'est pas possible!... Ma mère reviendra sur sa détermination ; elle est bonne; elle ne voudra pas faire le désespoir de toute ma vie...

— Ah ! vous comptez sans M. Ménager.

— Comment ?

— Cet homme me hait !

— N'en croyez rien !

— Il me hait, vous dis-je ! Pourquoi? Dans quel but? Sous l'influence de quelles odieuses suggestions ? Mais que lui ai-je donc fait à cet homme pour qu'il s'acharne ainsi à ma perte ? Voyons, dites ; vous l'a-t-on fait connaître ?

On n'accuserait pas, de la sorte, le plus misérable des criminels...les juges n'ont pas, que je sache, l'habitude de s'envelopper de mystère, pour mieux frapper un coupable ! Comprenez-vous, Laura, comprenez-vous bien, l'horreur d'une pareille situation? être lâchement attaqué par des ennemis invisibles, sans que je puisse me défendre: être frappé surtout dans ce qui m'est le plus cher au monde... dans ma Laura bien-aimée !... non ! non ! Voilà que je ne leur pardonnerai jamais, et malheur à eux si, quelque jour, l'occasion m'est donnée de me venger de tant d'infamies.

— Mario ! Mario !

— Ah ! vous ne savez pas vous, tout ce que j'ai souffert depuis quelques jours et les projets insensés qui m'ont passé par la tête... Jamais je ne vous ai tant aimée, jamais je ne les ai tant haïs !...

— Par grâce !...

— Les misérables ! Ils ne m'ont plus laissé qu'une issue, avec leurs lâches calomnies: fuir quitter Paris.

— Que dites vous ?

— Et tout mon cœur se révolte et se brise à la pensée de vous abandonner seule, désespérée.

— Oh ! vous ne partirez pas.

— Quel autre parti me reste-t-il ?...

— Je ne sais pas... mais nous chercherons.

— Non ! non ! toute faiblesse serait à cette heure, dangereuse ! et ce sont d'autres résolutions qu'il faut prendre Laura !

Le comte attira la jeune fille dans ses bras.

— Chère enfant... continua-t-il ; à voix ardente ! écoutez-moi ! Ceci est grave !... vous voyez bien, n'est-ce pas, que c'est mon honneur qui est ici en jeu que je ne peux rester ainsi honteusement courbé, sous de pareils affronts ; qu'il faut à tout prix que je me relève...

— Ah ! je vous y aiderai, mon ami, interrompit violemment Laura, — moi aussi, je ne veux pas demeurer plus longtemps dans cette situation ; dites-moi ce qu'il faut faire, et quoi que vous ordonniez, je le ferai !

— Merci... merci, du plus profond de mon cœur.

— Parlez donc ; parlez !

— Tout à l'heure, quand vous avez vu votre mère, elle venait de quitter M. Ménager. Il n'est pas possible que ce juge ne lui ait pas fait connaître de quel méfait on m'accuse.

— Elle ne me l'a pas dit.

— Il faut le savoir.

— Mais comment ? Quel moyen ?

— Eh ! le sais-je ! mais quelque respect que vous deviez garder pour votre mère, l'intérêt de votre bonheur justifie surabondamment l'insistance que vous y mettrez.

(A suivre)

PIERRE ZACCONE

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centime au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Nèchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.